

AVIS N° 2025/04/03-14

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 03 avril 2025, sous la présidence de M. Éric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-président Recherche,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1, paragraphe II ;

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu la demande de subvention déposée par l'Institut de Mathématiques de Marseille (I2M UMR 7373) ;

MANIFESTATION

« Journées de Probabilités 2025 »

Les membres de la Commission de la Recherche approuvent les demandes de subventions et le plan de financement proposés par l'Institut de Mathématiques de Marseille (I2M UMR 7373) pour la manifestation « Journées de Probabilités 2025 », tels que définis en annexe.

Cet avis est émis à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Membres en exercice : 37

Quorum : 20

Présents ou représentés : 26

Fait à Marseille, le 03 avril 2025,



Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président Recherche
d'Aix-Marseille Université
Stefan ENOCH

Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financier	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €
SCIENCES	I2M UMR 7373	CASTELL Fabienne	<p>Journées de Probabilités 2025</p> <p>Les premières réunions plutôt informelles ont évolué vers un cycle de congrès annuels qui a su garder l'esprit des origines : réunir des chercheuses et des chercheurs à différents stades de leur carrière, du doctorant au chercheur confirmé. Alors que de nombreux doctorants y ont fait leurs premières présentations, les Journées de Probabilités accueillent également des conférenciers de renommée internationale, qui donnent des présentations qui restent accessibles à tous.</p> <p>Date : 30 juin ay 04 juillet 2025 Lieu : amU - Campus St Charles Nombre de participants estimé : 70 Nombre d'intervenants attendus : 20</p>	Ville de Marseille	1 000	11 800	<p>FIR amU : 3 000 (a) I2M : 2 000 (a) Equipe ALEA : 3 500 (a) Ville de Marseille : 1 000 (s) IUF Rémi Rhodes : 2 000 (a)</p>